



Madame, Monsieur,

Vous connaissez certainement l'association Environnement 92. Association régie par la loi de 1901, agréée, indépendante de tout parti politique, Environnement 92 fédère la quasi totalité des associations agissant pour la protection de l'environnement et pour la qualité de la vie dans notre département.

A titre indicatif, ajoutons que nous participons aux commissions consultatives de sécurité relatives au fonctionnement de nombreux équipements publics importants tels que l'aéroport de Villacoublay, le centre nucléaire de Fontenay-aux-Roses, les usines d'incinération de déchets, les grandes stations d'épuration, etc.

Nous sommes aussi l'une des associations départementales groupées au sein d'Ile de France Environnement et de France Nature Environnement (FNE). Notre interlocuteur institutionnel décentralisé est le département. C'est donc à ce titre que nous nous adressons à vous.

Nous sommes préoccupés par quelques grands problèmes de notre département et nous souhaitons connaître votre opinion et le sens que vous donnerez à votre mandat pour contribuer à la solution de ces problèmes

Nous vous prions donc de nous préciser de manière brève mais claire et précise les positions que vous prévoyez de défendre sur les questions suivantes. Nous nous efforcerons de donner la plus grande publicité à vos réponses et, en particulier, elles seront transmises à nos associations locales et publiées sur notre site.

1. Quelle sont vos options en matière de déplacements dans notre département ? Et en ce qui concerne la voirie, par exemple, les RD 1 et RD 7 que doit faire le département?
2. Le bien-être des Alto-séquanais est lié à la présence d'espaces verts. Le Président Sarkozy a souhaité, lorsqu'il présidait le département, que chaque habitant soit à 10 minutes de marche à pied d'un espace vert. Les

quatre forêts de notre département constituent des espaces verts de grande qualité mais distribués géographiquement de manière hétérogène et leur entretien laisse à désirer depuis la suppression des subventions du Conseil général destinées à leur entretien. Que pensez-vous faire pour améliorer l'entretien et l'accès aux espaces verts et notamment forestiers de notre département ?

3. Et la Seine ? Quelle doit être la politique du département pour répondre à ses différentes fonctions : ludique, transport (passagers et marchandises), qualité de l'eau ?
4. Quelles mesures préconiserez-vous pour favoriser le maintien et la relance de l'industrie, notamment par le développement des PMI et de l'artisanat ainsi que pour la formation professionnelle dans notre département ?
5. Cherté et pénurie sont les maîtres mots en matière de logement dans notre département. Quelle politique envisagez-vous de promouvoir dans ce domaine en complément des dispositifs existants?
6. Quelles sont vos orientations en matière de protection des forêts domaniales et du patrimoine bâti de notre département ?
7. Si vous avez l'intention de saisir le Conseil Général d'autres sujets importants en relation avec l'environnement et le cadre de vie, merci de nous en faire part également et, le cas échéant, de préciser vos objectifs et projets.

D'avance nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces sujets qui nous paraissent essentiels pour le devenir de notre département et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Le Président d'Environnement 92 Bernard

GARMIRIAN

Merci de faire parvenir votre réponse avant le 12 mars 2011 à l'adresse suivante :
sec-env92@orange.fr